**REPUBLIQUE DU NIGER**

**REGION DE DOSSO**

**DEPARTEMENT DE DOSSO**

**COMMUNE RURALE DE GOLLE**

**PROCES VERBAL DE SESSION**

L’an deux mille vingt-trois, les trente et trente un octobre, s’est tenue dans la salle de réunion habituelle de la mairie de la commune rurale de Gollé la 3ème session ordinaire dite session budgétaire au titre de l’année 2023 du conseil municipal sous la présidence de Mr Ibrahim GARBA, maire de ladite commune, président du conseil.

Une session ayant pour ordre du jour :

* Amendement et adoption de l’ordre du jour ;
* Lecture et amendement du procès-verbal de la 2ème session ordinaire au titre de l’année 2023 ;
* Présentation et adoption du projet de budget communal exercice 2024 ;
* Présentation de la situation financière à la date du 30 septembre 2023 ;
* La situation des marchés ruraux de bois de la commune ;
* Divers.

**ETAIENT PRESENTS**

* Le Préfet du département de Dosso ;
* Le secrétaire général du département ;
* Le Maire et son adjoint ;
* Les élus locaux ;
* Le représentant du sultan (chef secteur) ;
* Les chefs de village de la commune ;
* Les responsables des services techniques communaux ;
* Et autres invités. (Ci-joint la liste de présence)

Le quorum étant atteint, le maire a procédé aux mots de bienvenue, puis se sont suivies une **Fatiha d’ouverture prononcée par un participant et la présentation.**

Le Maire procéda à la lecture des points inscrits à l’ordre du jour avant de les soumettre aux amendements et adoption par le conseil.

En effet, l’ordre du jour fut adopté unanimement.

Ensuite le Préfet de Dosso a pris la parole en félicitant le maire et l’ensemble des conseillers municipaux pour la tenue de sa troisième session ordinaire au titre de l’année 2023 et elle a également apporté des appuis conseils sur les préoccupations du moment dont entre autres :

* **La sécurité ;**
* **La descente précoce des animaux ;**
* **La sécurité alimentaire ;**
* **Les feux de brousse ;**
* **La mobilisation des ressources ;**
* **La rentrée scolaire 2023-2024.**

En effet ces points saillant ont servi de débat entre tous les participants. Les débats ont permis à chacun de s’exprimer et chacun de sa part a apporté sa petite contribution.

Une pause prière et déjeuner a été prise aux environs de 14h afin de permettre à la délégation préfectorale de se retirer.

Après la pause les travaux ont continué avec l’entame du premier point inscrit à l’ordre du jour,

1. **Lecture du procès-verbal de la session ordinaire précédente**

Ce premier point, après lecture, des amendements et corrections ont été faites avant d’être mis aux voies afin d’être adopter.

.

1. **Présentation et adoption du projet de budget communal exercice 2024**

Ce second point était le point le plus essentiel des points inscrits à l’ordre du jour. Le président a donné la parole au receveur municipal afin qu’il fasse une présentation à l’ensemble de l’assistance.

Il a présenté le budget ordinaire, section par section et aussi chaque chapitre des différentes sections du budget ordinaire en sa recette. Après cette première présentation, la parole a été donné à l’assistance afin qu’elle puisse faire ses amendements et corrections.

C’est ainsi que des remarques a été faites au niveau des totales des sommes. Donc après calcules le montant total des prévisions pour les recettes du budget ordinaire sont estimé à hauteur de Trente-quatre millions vingt-cinq mille neuf cent quarante francs CFA (34.025.940) contre Trente-six million quatre cent quatre mille soixante-deux franc CFA (36.404.062) en 2023.

Après cette première présentation, le président du conseil a ordonné au receveur de continuer la présentation avec les prévisions des dépenses prévues dans le budget ordinaire.

Tout comme le précédent exposé, il a présenté le budget, section par section et aussi chaque chapitre des différentes sections du budget ordinaire en sa dépense.

Ici également des corrections ont été faites surtout au niveau du montant total des dépenses qui devrait normalement être égale au montant prévu pour les recettes prévues (34.025.940).

Après avoir fini avec le budget ordinaire en sa recette et dépense, nous avions entamé l’exposé sur le budget d’investissement en sa recette et dépense également.

Le secrétaire municipal a expliqué cette partie chapitre par chapitre et aussi chaque article des différents chapitres du budget d’investissement en sa recette.

Après cette première présentation, la parole a été donné à l’assistance afin qu’elle puisse faire des amendements et corrections. A ce niveau aucune suggestion n’a été faite et on se retrouve avec le total des recettes du budget d’investissement à hauteur de 43.598.626 F.

Il faut noter ici que ce montant prend en compte également la prévision des partenaires technique et financier.

Ainsi nous entamons la partie prévisionnelle des dépenses du budget d’investissement. Après présentation, à ce niveau également la somme prévues pour les dépenses est égale à celles des recettes. Ce qui nous donne la somme de 43.598.626 F.

Cependant, le Maire a mis le projet de budget aux voies afin que le conseil puisse l’adopter. Il a été voté unanimement par l’ensemble des conseillers municipaux sous réserve des amendements et corrections qui ont lieu.

Ainsi prend fin les différentes présentations et le président suspend les travaux pour permettre à l’assistance de prendre une pause prière au environ de 16h30min, cet évènement marque la fin des travaux de la première journée.

**DEUXIEME JOURNEE**

Le Mardi 31 Octobre 2023, les activités de la seconde journée ont débuté aux environ de 9Heures avec l’entame de la suite des points inscrit à l’ordre du jour.

**3- Présentation de la situation financière à la date du 30 septembre 2023**

Ainsi après la lecture de la Fatiha, les débats ont continué avec une présentation sur ce point qui consistait à présenter la situation des finances de la commune.

Suite à la présentation, nous constatons sur onze millions de prévisions faites pour les taxes municipales on se retrouve avec le recouvrement d’un peu plus de trois millions.

Ceci à pousser les gens sur quel mécanisme pourrions-nous adopté afin de pouvoir remédier à ce phénomène d’incivisme fiscal qui gangrène notre communauté.

C’est ainsi que comme solution, nous avions jugé utile de renforcer les sensibilisations au niveau des chefs coutumiers et religieux, mais aussi que chacun de nous, élus que nous sommes, contribue d’une manière ou d’une autre a cette sensibilisation.

Ainsi prend fin les différentes présentations et le président suspend les travaux pour permettre à l’assistance de prendre une pause déjeuner et prière au environ de 14H.

Après la pause nous avions entamé le quatrième point qui concernait les marchés ruraux de bois.

**4-Situation des marchés ruraux de bois**

La commune dispose de plusieurs marchés de bois dont certains ne sont pas fonctionnels. Par rapport aux marchés, au niveau de la direction départementale et régionale de l’environnement ainsi que les maires de Gollé,Farrey,Kardjibangou , il a été décidé de la fermeture temporaire de ses marches suites aux constats de la dégradation des forets.

En effet, nous a notre niveau et avec l’intervention des gestionnaires des marchés et certains conseillers, il a été décidé que la fermeture de nos marchés entrainera des difficultés pour la population surtout que cette dernière se trouvera sans activités. La plus grande crainte sera de transformer ses jeunes a d’autres activités néfastes. Cependant le conseil était contre la fermeture brusque de ses marchés surtout en ses circonstances difficiles.

**3-DIVERS**

En divers, suite aux travaux de construction de deux classes équipées et de deux bloc de latrine respectivement dans le village de Fadou Badessa et Birni Tombo sous financement du fond d’investissement local, financé par la coopération suisse à travers le programme d’appui aux collectivités territoriales, les activités ont débuté et suivent leurs cours normales.

La réception technique a été faite et dans les jours à venir, on procèdera à la réception provisoire.

Le Maire a suspendu les travaux afin de permettre aux participants d’observer une pause prière aux en environs de 16h qui marque d’ailleurs la fin des travaux.

A la clôture de la session, le président du conseil a largement salué la promptitude avec laquelle les conseillers ont répondu à l’appel et participé aux débats.

L’ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

**Le Rapporteur** **Le Président du Conseil**

M. Laouali INOUSSA M. Ibrahim GARBA